

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 44 (1994)
Heft: 4

Buchbesprechung: Il canso e il voto. Il censo lagislazione e prassi ticinese del secolo XIX. Funzione politica e rilevanza practicca [Giorgio de Biasio]
Autor: Ihl, Olivier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Giorgio de Biasio: **Il censo e il voto. Il censo nella legislazione e prassi ticinese del secolo XIX. Funzione politica e rilevanza pratica.** Bellinzona, Istituto Editoriale Ticinese, 1993. 209 p. + 122 p. de notes et de bibliographie, illust.

L'histoire de la délégation politique vient de s'enrichir, avec l'étude de Giorgio de Biasio, d'une forte et importante page. Cet ouvrage traite en effet d'un sujet longtemps méconnu car abandonné à une histoire d'antiquaire ou aux controverses érudites des sociétés savantes: celui du cens électoral et de ses ressorts philosophiques et sociaux. L'objet peut sembler au départ des plus restreints, sinon des plus restrictifs puisqu'il est d'examiner le rôle du cens dans la législation et la vie politique du canton du Tessin au XIX^e siècle. Mais l'alchimie de l'enquête monographique bien conduite car justement formulée opère bel et bien. Documentée, l'étude est armée conceptuellement: les travaux de Marx, Bobbio, Rokkan, Habermas ou Sartori côtoient les références archivistiques. Du coup, dans l'examen méticuleux de variations apparemment infimes se trouvent posées les interrogations les plus ambitieuses, celles qui devaient justement à la dispersion des témoignages comme à l'approximation des situations de rester brouillées car mal posées: le lien entre droit de vote et naturalisation, le rapport entre domiciliation et égalité citoyenne, l'interaction de l'idéologie censitaire et de la pratique électorale. La disposition censitaire retrouve dès lors la cohérence de ses fondements oubliés. Norme légale introduite dans les lois de la Confédération suisse par l'Acte de Médiation du 19 février 1803, elle témoigne d'abord sur ces terres accrochées à la frontière italienne d'une opération d'exportation technologique: l'imposition par les armées de Napoléon de nouveaux mécanismes de désignation politique, au lendemain de la tourmente révolutionnaire. Le cens est ensuite pierre angulaire d'une nouvelle philosophie d'Etat. Les innovations apportées à la gestion de l'administration communale et cantonale se justifient ensuite par «une matrice conceptuelle» qu'ont forgé, à partir d'attendus radicalement différents, des philosophes comme Sieyès, les physiocrates ou Locke avant que les élites de la république helvétique ne se l'approprient en lui donnant la forme d'un système constitué. Moment décisif donc: la construction d'une «démocratie de la vicinalité» dominera les votations cantonales et communales jusqu'en 1863, la pratique du cens étant supprimée par un décret du Conseil d'Etat. Entre-temps, celle-ci aura favorisé la domination d'une catégorie sociale dont l'auteur fixe les contours et traque les stratégies.

Défini comme «un réquisit patrimonial du droit de suffrage» valant aussi bien pour l'élection que pour l'éligibilité, le cens occupe, on le voit, la place d'un mode de représentation à part entière, un mode de représentation dont l'idéologie et les procédures relevaient jusqu'alors d'une histoire ensevelie. Ce n'est pas l'un des moindres intérêts de l'ouvrage de M. de Biasio que d'en dégager la portée au-delà de la simple curiosité régionaliste. L'histoire sociale des techniques censitaires est une pièce à verser au dossier de la compréhension des «théories de la représentation». Et de fait le dispositif censitaire est ici abordé, non comme une simple étape dans un processus d'universalisation du suffrage, non comme une pure et simple procédure de ratification née du cerveau intéressé d'une classe de propriétaires, mais bien comme une «fiction électorale» ajustée à une époque et à un milieu dont elle contribue en retour à plébisciter les manières de voir et de faire. De sorte que le cens possède une légitimité et des règles de fonctionnement propres, celles auxquelles croient et doivent faire croire ceux qui s'en servent. La force du concept de «propriété» provient de là: de sa puissance d'accréditation qui se déploie à travers

toute l'Europe napoléonienne sous les traits d'une doctrine «libérale» triomphante mais aussi de la vigueur de ses usages sociaux et politiques notamment face à la menace d'un égalitarisme des droits fondé sur une toute autre appréhension de la figure de l'électeur. La campagne en faveur du suffrage universel conduite par le «mouvement démocratique» en fait foi, comme la motion Gianella qui en constitue la pointe parlementaire. Ce que met donc en évidence cette étude issue d'une thèse soutenue à la faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Berne, c'est la manière dont s'élaborent les «fictions démocratiques», la manière dont des proclamations collectives peuvent s'autoriser des justifications qu'elles délivrent en vue d'incarner l'idéal de représentation qui passe désormais pour l'horizon indépassable des régimes démocratiques. *Olivier Ihl, Grenoble*

Béatrice Veyrassat: **Réseaux d'affaires internationaux, émigrations et exportations en Amérique latine au XIX^e siècle. Le commerce suisse aux Amériques.** Genève, Droz, Centre d'histoire économique internationale, 1994. 530 p.

Avec cette monumentale étude, l'auteur apporte une contribution de poids à l'histoire de l'intégration de la Suisse dans le commerce mondial et à celle de ses agents, les représentants de la diaspora marchande. L'originalité de la démarche est de postuler une interaction entre le fait migratoire et l'intensification des relations commerciales. Pour illustrer cette hypothèse, qui est également un résultat de la recherche, l'auteur s'est penchée sur l'ouverture de la Suisse en direction de l'Amérique latine et, plus particulièrement, du Brésil et du Mexique au cours du XIX^e siècle. L'étude a pour objet central une catégorie encore peu connue d'émigrés, celle des Suisses inscrits comme «négociants» dans les registres consulaires. Menée dans une perspective de recherche économique, l'analyse pointue de la trajectoire de ces émigrés permet non seulement de mettre en évidence les motivations et les intérêts qui ont poussé à l'expatriation et, par ce biais, de porter un regard sur la situation économique et le développement industriel de la Suisse et des pays d'accueil, mais encore d'apprécier l'influence de la présence suisse outre-atlantique sur le commerce d'exportation.

Si les rigueurs conjoncturelles et la nécessité pour certaines entreprises de prospecter de nouveaux marchés sont à l'origine de nombreux départs, d'autres relèvent d'une émigration d'affaire, qui draine des représentants de firmes suisses déjà installées dans les grandes places commerciales européennes. De fait, dans une première étape, l'expansion commerciale est largement le fait d'une émigration spécialisée dans le négoce colonial, qui prend notamment appui sur les réseaux d'affaires mis en place par la diaspora huguenote au cours du siècle précédent. A ces pionniers, où Suisses issus des colonies helvétiques de l'étranger et représentants des cantons romands prédominent, succède une émigration marchande plus nombreuse, à forte composante alémanique, et qui tend à se regrouper en fonction de relations d'intérêts et de solidarités sectoriels ou géographiques. Dans le domaine de l'analyse des échanges, autre point fort de la recherche, l'auteur associe approche quantitative et qualitative. De fait, à travers un minutieux travail de reconstitution des flux et des structures des échanges, l'auteur s'interroge sur l'influence des marchés latino-américains sur le processus d'industrialisation de la Suisse ainsi que sur les choix stratégiques des entrepreneurs helvétiques en matière de prospection et de production. S'il apparaît que les débouchés outre-atlantiques ont servi de poumon pour les industries domestiques